



**NOTE D'INFORMATION<sup>1</sup>**  
Bruxelles, le 19 septembre 2019

**Conseil "Transports, télécommunications et énergie"**  
**(Questions relatives aux transports)**  
**Bruxelles, le 20 septembre 2019**

Présidente: **Sanna Marin**, ministre finlandaise des transports et des communications

Représentante de la Commission européenne: **Violeta Bulc**, membre de la Commission

La **session débutera** à 10 heures.

Le Conseil tiendra un **débat d'orientation** approfondi sur les aspects liés aux **transports** de la stratégie à long terme de l'UE pour la **réduction des émissions de gaz à effet de serre** et sur le respect de ses engagements en matière de **climat** au titre de l'accord de Paris. Le débat sera structurée en trois parties: l'une sur les **transports terrestres** (routier, ferroviaire et fluvial), la suivante sur l'**aviation** et la dernière sur le **transport maritime**. Les deux premières parties du débat se tiendront le matin et la troisième dans l'après-midi. Les débats seront retransmis en direct sur le site web du Conseil.

Au cours du déjeuner, les ministres débattront des instruments financiers en faveur de transports durables, avec la participation du vice-président de la Banque européenne d'investissement, Andrew McDowell.

**Conférence de presse:** à l'issue de la session, vers 17 heures.

\* \* \*

*Les conférences de presse et manifestations publiques peuvent être suivies par transmission vidéo à l'adresse suivante: <http://video.consilium.europa.eu>.*

*La transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" (MPEG 4), et la galerie de photos seront accessibles à l'adresse suivante: <http://nwsr.eu/p/209610>*

\* \* \*

---

<sup>1</sup> La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

## Une planète propre pour tous - Aspects liés aux transports

Le Conseil tiendra un débat d'orientation sur la question cruciale **des transports et du changement climatique**. La discussion portera principalement sur la manière de **décarboner les transports**, en vue de faire en sorte que l'UE tienne ses engagements en matière de climat au titre de l'accord de Paris.

Elle s'appuiera sur la [communication de la Commission](#) intitulée "Une planète propre pour tous - Une vision européenne stratégique à long terme pour une économie prospère, moderne, compétitive et neutre pour le climat", qui a été publiée en novembre 2018.

Ce débat s'inscrit dans le prolongement de la [réunion du Conseil européen de juin 2019](#), lors de laquelle le Conseil et la Commission ont été invités à "faire avancer les travaux sur les conditions, les mesures incitatives et le cadre facilitateur à mettre en place de manière à assurer une transition vers une UE neutre pour le climat conformément à l'accord de Paris [...]". Au cours de cette réunion, les dirigeants ont arrêté un nouveau [programme stratégique 2019-2024](#), qui fixe quatre priorités principales pour l'UE, dont la construction d'"une Europe neutre pour le climat, verte, équitable et sociale".

Les transports jouent un rôle essentiel dans cette transition vers la neutralité climatique, en ce qu'ils représentent environ un quart de l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre (GES) imputables à l'UE et sont actuellement le seul secteur dans lequel les émissions ont augmenté.

D'après l'[Eurobaromètre spécial sur le changement climatique](#) publié le 11 septembre, 93 % des européens estiment que le changement climatique est un problème grave. Il est perçu que le deuxième problème le plus grave auquel le monde est confronté aujourd'hui, après "la pauvreté, la faim et le manque d'eau potable".

### Discussions précédentes sur la communication "Une planète propre"

La communication sur une planète propre a déjà été examinée par plusieurs autres formations du Conseil cette année.

Les ministres des transports ont tenu des discussions informelles à ce sujet lors du Conseil informel du 27 mars 2019 à Bucarest.

Lors de la session du Conseil "Transports" du 3 juin 2019, la [présidence a rendu compte aux ministres](#) des discussions préliminaires tenues par différentes instances du Conseil sur les enjeux liés aux transports concernant cette vision à long terme.

### Communication de la Commission

Dans la communication sur une planète propre, la Commission expose sa vision des réformes économiques et sociétales requises pour réaliser la transition vers un niveau zéro d'émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2050. Cette vision est cohérente avec l'objectif de l'accord de Paris visant à contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et à poursuivre l'action menée pour limiter l'élévation de la température à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels.

La communication ne fixe aucun objectif concret pour l'UE (par exemple pour 2040 ou 2050). En revanche, elle présente différents scénarios permettant de parvenir à la neutralité climatique à long terme conformément à l'accord de Paris. Dans ces scénarios, le niveau de réduction nette des émissions de GES varie de 80 % à 100 % d'ici à 2050.

La communication recense également les principaux domaines dans lesquels des mesures supplémentaires doivent être prises, notamment les transports.

## Débat au sein du Conseil

Les ministres débattront du thème principal au cours de trois parties distinctes portant respectivement sur les transports terrestres, l'aviation et le transport maritime.

La présidence a élaboré un [document d'information](#) détaillé comportant différentes questions pour structurer l'échange.

Deux séries de questions élaborées par la présidence concernent **les trois parties du débat**:

- *La politique des transports actuelle est-elle compatible avec la vision à long terme tendant vers la neutralité climatique? Quelles sont les mesures qui permettraient au secteur des transports de contribuer de manière décisive à la neutralité climatique à l'horizon 2050?*
- *Convenez-vous qu'une stratégie de décarbonation à long terme dans le domaine des transports permettrait à l'UE d'appliquer une approche globale en vue de parvenir à la neutralité climatique? Cette stratégie devrait-elle englober tous les modes de transport ou conviendrait-il de définir des stratégies par secteur?*

En outre, des questions spécifiques sont posées pour chaque grande catégorie de transports.

Questions concernant les **transports terrestres**:

- *Selon vous, quelles sont les mesures les plus efficaces et les plus réalistes qui sont nécessaires pour réduire les émissions de GES dans les transports terrestres? Quels sont les aspects qui devraient être traités au niveau de l'UE au cours des cinq prochaines années?*
- *Comment les émissions dues au transport routier peuvent-elles être réduites tout en tenant compte de la dimension sociale et de la nécessité d'une transition juste? Quelles nouvelles mesures stratégiques seront nécessaires pour faciliter une transition socialement équitable vers une économie neutre pour le climat?*

Questions concernant l'**aviation**:

- *Les derniers préparatifs concernant le régime de compensation et de réduction de carbone pour l'aviation internationale (CORSIA) se poursuivent au sein de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Selon vous, quel effet le CORSIA aura-t-il en termes de réduction des émissions du secteur aérien, et comment ce régime devrait-il être intégré au système d'échange de quotas d'émission (SEQE) de l'UE existant?*
- *Selon vous, quelles seraient les mesures les plus efficaces pour réduire les émissions de l'aviation tout en faisant en sorte que la connectivité demeure accessible à tous et en préservant la compétitivité du secteur de l'aviation et des autres secteurs économiques qui en dépendent? Quelles autres mesures l'UE pourrait-elle prendre pour réduire les émissions de GES du secteur aérien au cours des cinq prochaines années (par exemple, taxation, obligation de mélange pour les carburants durables pour avions, redevances de navigation aérienne)?*

Questions concernant le **transport maritime**:

- *Selon vous, quelles seraient les mesures les plus efficaces pour réduire les émissions dues au transport maritime international?*
- *Vu la lenteur des progrès réalisés au niveau de l'Organisation maritime internationale, il pourrait être nécessaire de prendre des mesures supplémentaires au niveau de l'UE. Quelles mesures supplémentaires l'UE pourrait-elle prendre au cours des cinq prochaines années pour réduire les émissions de GES dues au transport maritime (par exemple, carburants de substitution, obligation de doter les ports de l'UE d'installations d'approvisionnement électrique à quai, amélioration de l'efficacité énergétique, SEQE)?*

La discussion entre les ministres constituera une contribution aux travaux du Conseil européen, qui devrait mettre au point ses orientations avant la fin de l'année afin que l'UE puisse adopter sa **stratégie à long terme sur le climat** et la présenter au titre de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) **d'ici à 2020**, comme l'exige l'accord de Paris. La discussion au sein du Conseil - ainsi que l'instruction du Conseil européen - orientera également les travaux préparatoire de la Commission sur de **nouvelles propositions législatives** et d'autres initiatives dans ce domaine.

[Accord de Paris sur le changement climatique](#) (informations générales)

[Lutte contre le changement climatique dans l'UE](#) (informations générales)

---